

Agent(e) de restauration

Grade : Adjoint technique à Adjoint technique 1^{ère} classe
titulaire du grade, inscrit sur liste d'aptitude ou en recrutement direct sans concours

Direction départementale – Gesvrine - 12, rue Arago La Chapelle Sur Erdre

Quotité du poste et régime de travail	- temps complet - Cycles hebdomadaires à horaires variables de 35h00 à 40h00 - 25 jours ouvrés de congés annuels et RTT selon le cycle de travail - Télétravail : non	Rémunération	<u>Pour un fonctionnaire</u> RIFSEEP : GC3 - Agent de service 320 à 390 € en fonction du grade de l'agent NBI : non Prime départementale : 651€ par semestre
			<u>Pour un contractuel :</u> Rémunération brut mini > 1802 € Rémunération brut maxi > 2353€
Date de prise de fonction	01/01/2027	Encadrement	Non

Présentation du contexte de travail

Avec un budget de 130 M€ et près de 5000 personnes réparties entre les personnels administratifs et techniques, les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, le SDIS 44 comprend 95 sites répartis sur le territoire de la Loire-Atlantique. Le SDIS 44 effectue environ 80 000 interventions par an.

Le groupement de la ressources administratives et juridiques est une entité du SDIS est composé d'une section assemblée instances archives, d'un service juridique et assurances ainsi que d'un service moyens généraux dans lequel se situe la section restauration composée de 6 agents.

Mission / Raison d'être du poste

Sous l'autorité du chef de section, l'agent a pour mission d'assurer la préparation, la production et l'entretien du self de Gesvrine pour garantir son bon fonctionnement ainsi que celui de toutes les prestations de restauration.

Compétences spécifiques recherchées	- Connaître les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire (HACCP) - Connaissance des techniques culinaires (cuissons, découpe, assemblage...) - Savoir appliquer les procédures opératoires en vigueur - Maîtrise des procédures de nettoyage et de désinfection - Connaissance des techniques de service selon le public accueilli - Connaissance des gestes et postures de travail à adopter dans le cas de manutention ou d'entretien des locaux
--	--

Activités	Compétences transverses recherchées
Préparation	<u>Relationnelles et sociales :</u> - Esprit d'équipe - Sens de l'accueil de la courtoisie et du service pour offrir une bonne qualité de service aux convives <u>Organisationnelle :</u> - Rigueur - Sens de l'organisation - Méthodique <u>D'adaptation :</u> - Autonomie - Esprit d'initiative - Réactivité
Entretien hygiène	
Communication	

Informations utiles

Contacts SDIS 44	• Monsieur Sébastien CASTAGNE, chef du service moyens généraux au 02.28.09.81.63/07.14.98.06 • Monsieur Christophe JOLY, chef de section restauration au 02.28.09.83.00 • Madame Stéphanie MALLARD, assistante de gestion recrutements, mobilités au 02.28.09.81.33
Processus de candidature	<u>Les candidatures internes</u> devront être constituées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae mettant en avant les expériences et les compétences acquises en rapport avec celles attendues. <u>Les candidatures externes</u> devront être constituées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae mettant en avant les expériences et les compétences acquises en rapport avec celles attendues ainsi que de la copie du dernier arrêté de situation administrative. L'ensemble des pièces devra être adressé obligatoirement par mail sous référence « GRAJ 26.01 » à l'adresse service-recrutement@sdis44.fr. La fin de dépôt des candidatures est fixée jusqu'au 25 octobre inclus à l'attention de Monsieur le Contrôleur général Stéphane MORIN, Directeur départemental. Les candidats sélectionnés seront soumis en distanciel à un test d'évaluation (de compétences comportementales et cognitives) qui précèdera l'entretien du vendredi 6 novembre après-midi.
Accès à l'emploi des travailleurs handicapés	Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Avantages proposés par le SDIS 44

- | | |
|--|--|
| ☒ Titre restaurant | ☒ Restauration collective sur site |
| ☒ Participation mutuelle santé (contrat labellisé) | ☒ Contrat groupe prévoyance (adhésion obligatoire) |
| ☒ Parking sur site | ☐ Téléphone mobile et PC portable |
| ☒ Comité des œuvres sociales | ☒ Chèques vacances |
| ☒ Salle de sport | |